



LOGONNA
DAOULAS

Logonna-Infos

ANNÉE 2023, N°366

JUILLET - AOÛT

DANS CE NUMÉRO :

- Le risque incendie
- Sortie en barge
- Bien vivre ensemble
- Les travaux du bourg
- La ligne 39 bouge à la plage
- Aide aux activités nautiques
- Zoom sur l'association des plaisanciers de Moulin Mer
- Les animations de l'été

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Clin d'œil	7
Les travaux	8
Mobilité	10
Vie économique	11
Sport & loisirs	12
Vie associative	13
Culture et Animations	14

*Le bourg, tout beau tout neuf,
pour le plaisir et la sécurité de tous.*



Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévé

Conception-réalisation : Séverine Quillévé & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

En juillet, tous les dimanches à 9h30 à Daoulas, à 11h à Rumengol et le 2 juillet à 10h30 à l'Hôpital-Camfroul pour le pardon de la chapelle de Troaon

- 15/07 : Saint-Urbain à 18h
- 29/07 : Hôpital-Camfroul à 18h

En août, les dimanches à 9h30 à Daoulas, sauf le 20 août à 10h30 à Logonna-Daoulas pour le pardon de la chapelle Sainte-Marguerite.

- 12/08 : Logonna-Daoulas à 18h
- 19/08 : Irillac à 18h
- 26/08 : Saint-Urbain à 18h

(Si changements dans les horaires des messes, information dans la presse locale)

Recensement militaire

Chaque jeune français.e de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr



DEMANDES D'URBANISME**DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

LE BAUT Jocelyn	27, rte de Moulin Mer	Conduit de cheminée pour poêle	02/05
JACQ Herveline	22, rue ar Mor	Réfection d'un mur	04/05
ABAZIOU Bernard	26, rte de Ruliver	Chgt portail	04/05
PERSON Anthony	22, rte de Ruliver	Chgt menuiseries	04/05
GIRARD Jacqueline	4, village du Roz	Restauration abri de jardin	04/05
CORBE Valérie	62, rte des Trois Prats	Chgt toiture	09/05
DENISE Jean-François	1, rés. De la Garenne	Fermeture d'un abri voiture	11/05
LONEUX Annie	28, rue ar Mor	Réfection d'un mur de clôture sur voie	11/05
TOTAL ENERGIE	5, rés. De la Garenne	Panneaux solaires	11/05
LE BRUN Christelle	5, rte de la Grève	Clôture	12/05
SAOUT Jean-François	14, Quenecadec	Agrand. fenêtre, chgt toiture écurie et pose de Velux	23/05
BATHANY Michel	24, rte de Ruliver	Pergola	26/05
LE BAUT Jocelyn	27, rte de Moulin Mer	Agrand. fenêtres de toit	30/05
DOARE Hervé	10, rte de l'Argoat	Chgt fenêtres de toit	02/06
GUILLOU Rose	1, Le Mengleuz	Grillage de séparation et végétation	08/06

PERMIS DE CONSTRUIRE

LE BAUT Jocelyn	27, rte de Moulin Mer	Const. terrasse en bois sur pilotis	16/04
-----------------	-----------------------	-------------------------------------	-------

ÉTAT-CIVIL**MARIAGES**

- Marc KERUZORE et Amandine SAULNIER mariés le 27 avril 2023.

- Martin SCHOCK et Laura HOELLARD mariés le 17 juin 2023

- Anthony LATOUR et Elise LE NADAN mariés le 17 juin 2023

NAISSANCES

- Catherine, Simone LELIEVRE née le 9 avril 2023 à Landerneau.

DÉCÈS

- Maurice JAOUEN décédé le 5 juin 2023 à Landerneau.

CHIENS EN LAISSE

Nous vous rappelons que sur les sentiers, les chiens doivent être tenus en laisse.

REMORQUE DÉCHETS VERTS

01/07 : Terrain de foot
08/07 : Place du Marché
15/07 : Kerjean-Kerliver
22/07 : Le Cosquer
29/07 : Gorrequer

05/08 : Le Mengleuz
12/08 : Terrain de foot
19/08 : Place du Marché
26/08 : Kerjean-Kerliver
02/09 : Le Cosquer

Frelons asiatiques

Les 100 pièges à frelons asiatiques distribués gratuitement par la commune ont été pris d'assaut. Au vu du succès de cette opération, elle sera reconduite l'année prochaine, mais un peu plus tôt en saison pour être encore plus efficace.

Pour les heureux possesseurs de pièges, vous trouverez de l'appât à Bretagne Apiculture à Daoulas. Vous pouvez également le fabriquer vous-même. Une recette parmi d'autres : mélangez 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de fruits rouges.

Au nombre de signalements de nids primaires, nous pensons que l'été risque d'être « asiatique ». Il ne faut surtout pas hésiter à signaler les nids en mairie. En effet, l'expérience montre qu'un piégeage en début de saison dans les zones où il y avait un nid les années précédentes, réduit de manière significative la présence de frelons. Encore une fois, les abeilles vous remercient (et elles ne sont pas les seules à subir les attaques de ce prédateur).

L'été sera probablement chaud et sec : attention aux incendies

L'année dernière nous a tous marqués par ses températures exceptionnellement élevées et sa sécheresse durable. Les incendies ont ravagé près de 3000 hectares dans les Monts d'Arrée qui en portent toujours les stigmates.

Cette année à nouveau, le risque de voir se développer des incendies est réel. **Pour limiter ce risque, nous avons tous un rôle à jouer.** Notre vigilance devra être accrue si le site de Météo France nous place en zone à risque élevé : <https://meteofrance.com/meteo-des-forets>

Comme on peut le lire dans la presse, les professionnels ont amélioré et renforcé leurs méthodes et leur matériel pour une plus grande efficacité, mais ils ne peuvent pas assurer la prévention des petits incendies à notre place.

Il nous appartient donc d'observer autour de nous et de signaler tout départ de feu en appelant le 18 ou le 112, (le 114 pour les personnes malentendantes), à défaut la gendarmerie ou la mairie. Nous savons tous aujourd'hui que plus on attaque un feu de bonne heure, plus on a de chances de l'éteindre rapidement.

Lorsque le risque d'incendie est élevé sur tout un secteur, la préfecture émet un arrêté limitant ou interdisant l'usage du feu ; d'une manière générale on peut rappeler quelques « classiques » de l'été :

- Les pétards et feux d'artifice sont déconseillés en extérieur et généralement interdits sur le domaine public
- Il est déconseillé et éventuellement interdit de fumer sur le domaine public ; se munir d'un cendrier portatif réduit les risques et respecte la propreté de l'environnement
- Les travaux susceptibles de créer des étincelles ou points chauds (soudure, meulage, etc.) s'effectueront sur une surface non combustible et en ayant un moyen d'extinction à portée de main
- Les traditionnels barbecues sont généralement interdits sur le domaine public et peuvent être limités par arrêté préfectoral ; dans tous les cas, ils seront positionnés sur domaine privé, loin des matériaux combustibles mais à proximité d'un moyen d'extinction (point d'eau souvent obligatoire).

Le bon sens est généralement bon conseiller en matière de prévention des incendies.

La météo présente et à venir doit être prise en compte pour la mise en œuvre d'opérations risquant de générer un incendie. En été, le vent est généralement faible le matin mais peut devenir assez fort dans l'après-midi ; un feu inoffensif le matin peut ainsi dégénérer en incendie ravageur l'après-midi.

Le long de notre sentier côtier il y a une forte présence de végétation sèche, comme les aiguilles de résineux, propice aux feux qui couvent. Une cigarette écrasée la nuit ou le matin va allumer quelques braises en profondeur du tapis végétal, sans générer de fumée visible et qui vont passer totalement inaperçues. Quand le vent va se lever, il va attiser ces braises qui vont dans un premier temps émettre de la fumée puis déclencher un véritable incendie. Là, il faudra agir très vite.

Merci pour votre vigilance, votre implication dans la sécurité de tous et passez un bel été, sans incendie, espérons-le.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Un départ en retraite au service administratif

Après une longue carrière au sein du service administratif de la commune, Maryvonne Masson fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} août. Elle laisse derrière elle l'image d'une agente investie, impliquée et très soucieuse de la qualité du service public. Nous lui souhaitons une belle retraite... à Logonna Daoulas.



Du mouvement au sein des services techniques



De gauche à droite : Alain Le Gall, Romain Lefeuvre, responsable des Services Techniques, Fabrice Ferré, maire, Claude Cloarec, Laurent Courteval, Anthony Le Tirant, Katy Sibiril, Directrice Générale des Services et André Postec, adjoint aux travaux.

Le mois de juin est marqué par du mouvement au sein des services techniques de la commune.

Alain Le Gall, agent communal spécialisé dans la conduite d'engins, l'entretien de la voirie et des espaces verts fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet. Les élus et agents communaux saluent unanimement l'engagement et le professionnalisme de cet agent arrivé au sein des services en 2021.

Maçon de formation, après s'être redirigé et avoir travaillé au syndicat de voirie du Faou pendant une dizaine d'années, Alain Le Gall a effectué plusieurs remplacements dans la commune dès 2016 avant d'y être titularisé en 2021.

Son départ donne lieu au recrutement de Claude Cloarec, qui connaît déjà le territoire puisqu'il était auparavant salarié dans une entreprise locale, « Les pépinières de Pennavern ».

Anthony Le Tirant, arrivé quant à lui en 2019 a fait le choix de s'orienter vers de nouvelles responsabilités. Il va prochainement intégrer les services techniques de la commune de L'Hôpital-Camfrout, en tant que responsable.

Enfin, Laurent Courteval va rejoindre l'équipe dès le lundi 3 juillet, après une expérience de 19 ans dans l'armée de l'Air.

CONSEILS MUNICIPAUX

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 16 mai 2023

- Attribution des participations 2023
- Prise en charge partielle des activités nautiques des jeunes de Logonna-Daoulas
- Attribution des subventions aux associations
- Adhésion au groupement de commandes concernant la location/achat de photocopieurs
- Reconduction du programme WATTY pour l'année scolaire 2023 / 2024
- Cession du tracteur Lamborghini Premium 850

Prochains conseils municipaux : 29 juin & 14 septembre 2023

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

ACTION SOCIALE

Après-midi récréative du 7 juin

Sous un soleil estival, une quarantaine de personnes s'est déplacée pour participer aux activités proposées et animées par une douzaine de bénévoles. Cette animation a pu non seulement permettre aux participants de se détendre autour de jeux à l'intérieur et à l'extérieur, mais a également été l'occasion de se retrouver et d'échanger dans la bonne humeur. Un goûter a clôturé cette après-midi avec la ferme intention de se retrouver au second semestre.



Sortie en barge

Une sortie gratuite en barge est organisée par le CCAS de Logonna-Daoulas le **samedi 9 septembre 2023** de 14h à 17h. Elle est ouverte aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes âgées de 60 à 70 ans s'il reste des places.

« Le Bag An Holl » (barge du Centre Nautique de Moulin-Mer) est équipé pour accueillir des personnes à mobilité réduite. La sortie sur l'eau durera entre 2 et 3 heures en fonction de la météo et le bateau mènera les participants jusqu'au pont de Térénez en passant par le cimetière des bateaux de Landevennec. Au retour, un goûter sera partagé au Centre de Moulin Mer.

Le rendez-vous est fixé sur le bas du centre nautique à la cale privative. Crème solaire et chapeau ou casquette sont conseillés car il fait souvent beau à Logonna-Daoulas !

Les inscriptions sont prises en mairie **avant le 2 Septembre** : **02 98 20 60 98** ou mairie@logonna-daoulas.bzh.

SERVICES PUBLICS

Par la délibération en date du 30 septembre 2022, ceci afin d'offrir toujours plus d'accès aux services publics aux habitants du territoire, la Communauté d'Agglomération met au service des usagers un agent France Services polyvalent.

Le rôle de cet agent consiste à **accompagner les habitants dans leurs démarches administratives de premier niveau** : compréhension de courrier, aide à la constitution de dossiers, aide aux démarches en ligne, aide à la prise de rendez-vous par téléphone et sur internet, information et orientation vers des services publics (CAF, CPAM, CARSAT, Mission Locale, Pôle emploi...).

Stéphanie Giron effectue des permanences à Daoulas et Ploudiry (voir ci-contre).

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS
LANDERNEAU DAOULAZ

Les services publics à deux pas de chez vous

Un agent France Services est là pour vous accompagner

France Services Ploudiry
Permanences mardi, mercredi & jeudi, de 9h à 12h30
En mairie
Sur rdv > 06 16 42 27 07
> franceservices@capld.bzh

France Services Daoulas
Permanences lundi et vendredi, de 8h45 à 12h & de 13h30 à 17h
Au Pôle des services, place Saint-Yves
Sur rdv > 06 16 42 27 07
> franceservices@capld.bzh

Maison des Services Publics Landerneau
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h
59 rue de Brest > 02 98 21 37 67 > msp@capld.bzh



Pour prendre rendez-vous :
06.16.42.27.07 ou franceservices@capld.bzh

Des oisillons immobilisent les panneaux estivaux

Cette année, la pose des panneaux estivaux a pris du retard, la faute à quelques oisillons qui ont élu domicile entre ces panneaux rangés et stockés dans les ateliers des services techniques au Créquin. Nous attendions patiemment que tout ce petit monde prenne définitivement son envol...

Les Papy nicheurs augmentent la cadence

Un succès ! Les nichoirs à mésanges ont été en très grande majorité habités ce printemps. L'équipe des « Papy Nicheurs » de Logonna va poursuivre la mise en place des nichoirs le long du littoral avec une priorité sur les pins afin de combattre la prolifération des chenilles processionnaires.



Suite à la kermesse de l'école au cours de laquelle une soixantaine de nichoirs a été réservé, un atelier de fabrication va être mis en place en partenariat entre l'école et les « Papy Nicheurs ». La réalisation est prévue courant novembre 2023.
(Ci-contre : nichoir sur la cabane de Moulin-Mer)

Des cigognes à Logonna !

Courant juin, un couple de cigognes a été aperçu volant au-dessus de notre belle commune. Après la fabrication de nichoirs à mésanges, il faudra peut-être envisager la fabrication de nids pour les cigognes. Des cigognes dans notre région ce n'est pas exceptionnel, mais tout de même assez rare.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

La présence des chiens sur les grèves en période estivale

Deux panneaux d'interdiction aux chiens, même tenus en laisse vont être installés sur le parking de la grève du Yelen. Cette interdiction, applicable de début juin à fin septembre, vise à permettre à toutes les personnes de choisir un lieu de promenade ou de baignade en fonction de ce critère. Sur les autres grèves de la commune, les chiens sont également interdits, mais toutefois tolérés sous réserve qu'ils soient d'une part tenus en laisse et d'autre part, sous l'étroite surveillance de leur maître pour ne pas gêner les usagers.

Merci de votre compréhension.

Civisme

En espérant que notre graffeur soit meilleur en breton qu'en calligraphie. Ce n'est pas "pituB" mais DIEUB qu'il faut lire, ce qui veut dire « libre » en breton. Il n'est pas certain que ce genre de graffiti serve la cause. Par contre, cette incivilité va, une fois de plus, mobiliser les agents des services techniques.



Un oubli sûrement...

Le, ou les propriétaires, peuvent venir les réclamer en mairie.



Point sur les travaux au bourg

La phase critique concernant les travaux d'aménagement au carrefour de la forge est aujourd'hui derrière nous. Même si elle a donné lieu à quelques difficultés de circulation en début de déviation, les usagers ont compris les circuits et se sont rapidement adaptés. La municipalité tient à remercier vivement tous les habitants pour leur adaptation à ces contraintes. L'aménagement des deux arrêts de cars entre la pizzeria et la fresque a ensuite nécessité la fermeture du carrefour des voyageurs. Celui-ci a pu être rouvert le 16 juin comme prévu.

Les travaux d'aménagement de la route du marché sont actuellement en cours de finition. Il s'agit de la dernière étape avant les vacances d'été. Le chantier reprendra en septembre pour l'aménagement du stationnement côté mairie avant la mise en œuvre, à l'automne, des plantations dans les meilleures conditions. Les retours qui nous sont faits des habitants sont unanimement positifs, tant sur l'esthétique de l'aménagement que sur son fonctionnement.

Il nous faudra, hélas, attendre encore un peu pour utiliser les espaces de stationnement de la rue Ar Mor. Il convient en effet d'attendre que la pelouse, semée en mai, pousse pour stabiliser les dallages. **En attendant, nous remercions la population d'utiliser prioritairement les zones de parking situées à proximité : place du marché et parking de la mairie. L'arrêt minute assurant la desserte de la boulangerie est situé juste après le muret. A noter qu'au-delà de cette place réservée, le stationnement est interdit sur le béton de couleur claire dédié uniquement aux piétons.**

Concernant les marquages au sol, ils devraient être réalisés durant l'été. Ils viendront matérialiser l'ensemble des nouvelles priorités au niveau des carrefours.

Travaux de voirie 2023

Dans le cadre du programme de voirie 2023, la municipalité a choisi de procéder à la réfection de la couche de roulement sur la section de la rue de Kerliver, comprise entre le rond-point de Kerjean et la route menant à Pennarun. Pour réduire la vitesse, nous avons initialement programmé de réaliser un plateau ralentisseur de 15 mètres. Il s'avère que pour mettre en œuvre cet équipement, il nous aurait fallu bloquer la route durant au moins une demi journée, ce qui n'était pas faisable faute de disposer d'un itinéraire de déviation. Aussi, plusieurs dispositifs de chicanes et d'écluses seront testés à l'issue des travaux pour la mise en œuvre d'un aménagement définitif dès que possible.



Aménagement du carrefour de Sainte-Marguerite

Suite à la seconde réunion de concertation avec les riverains du hameau de Sainte-Marguerite, le carrefour traversant le village devrait faire l'objet de quelques améliorations visant notamment à renforcer la sécurité routière : marquages transversaux en résine pépète, mise en œuvre d'un nouvel abri des voyageurs, amélioration du cheminement des promeneurs et de la sortie du hameau de Kervella... L'objectif est clairement d'inciter les automobilistes à ralentir à l'approche carrefour.

Reprise du busage à Porsisquin

Les services techniques vont intervenir pour remanier le busage traversant au droit de la grève de Porsisquin. Installé dans une zone instable marécageuse et exposé à l'érosion marine, il convient aujourd'hui de pérenniser cet ouvrage.

De nouvelles tables de pique-nique à l'école

Les enfants disposent maintenant de deux tables de pique-nique supplémentaires dans la cour de l'école. Cela leur permet de profiter pleinement des beaux jours de cette fin d'année scolaire.

Programme de marquage de voirie 2023

Durant l'été, les agents des services techniques vont procéder à la réfection de la signalisation horizontale sur les voies communales afin d'améliorer la lecture de cette signalisation de police indispensable à la sécurité des usagers.

Quant aux services du Département, ils devraient réaliser cette année le renouvellement des bandes de rives route des Trois Prats (RD n°333).

Nettoyages de saison



La façade de la mairie avait besoin d'un petit « débarbouillage »... Et celle de la boulangerie également !

Ligne 39 à la plage : du nouveau pour l'été !

Du 8 juillet au 2 septembre, la ligne de bus 39 bouge à la plage et dessert, du lundi au samedi inclus, l'anse du Roz à Logonna-Daoulas.

En pratique : **4 allers-retours quotidiens (un trajet dure 32 minutes), du lundi au samedi inclus :**

- 4 voyages de Logonna-Daoulas vers Landerneau (départs de Logonna-Daoulas à 13h10, 14h30, 17h et 18h15)
- 4 voyages de Landerneau vers Logonna-Daoulas (départs de Landerneau à 12h30, 13h50, 16h20 et 17h40).

Un **service adapté aux personnes à mobilité réduite** sur les navettes estivales : réservation auprès de Trans Elorn Tourisme (TET), 72h à l'avance, au 06 25 90 65 28.

Une **tarification classique BreizhGo avantageuse** (2,50 € le voyage en tarif plein / gratuit pour les moins de 12 ans) et différentes manières de se procurer son billet : en l'achetant à bord, sur l'application BreizhGo m-ticket ou dans les points de revente.

Renseignements sur www.breizhgo.bzh



LE GUIDE LOGONNA PRATIQUE

Vous y trouverez les coordonnées des commerces locaux, des hébergements et une carte de la commune.

Disponible à l'accueil de la mairie et dans les commerces.

Message de Nadine Salaün-Calvez, infirmière

"C'est en janvier 2012 que je me suis installée en tant qu'infirmière libérale à Logonna-Daoulas.

Ces presque 12 années d'exercice ont été un formidable enrichissement, tant au niveau professionnel qu'humain. J'ai vécu des moments forts, heureux, des instants tristes aussi.

Aujourd'hui, je fais le choix d'organiser mon activité autrement.

La continuité des soins reste assurée par Clément Kerbrat et Armelle Fagon (notre remplaçante). Damien Berrabah mon successeur, connu par certain-e-s depuis janvier, me succède définitivement.

Je remercie chaleureusement chacun.e d'entre vous pour sa qualité d'accueil et sa confiance. Je garderai en mémoire les liens créés."

Nadine Salaun-Calvez

Rénovation du local place Saint-Monna

Il existe deux anciens bâtiments sur la petite placette de la place Saint-Monna. L'un d'entre eux est utilisé par le Secours Catholique et fait également office de local paroissial, principalement utilisé pour la préparation des cérémonies d'obsèques.

Le second, anciennement cabinet infirmier, va faire l'objet d'une rénovation complète réalisée par les agents des services techniques à partir de cet été. Il permettra d'accueillir, avant la fin de l'année, Elodie Le Moal de l'entreprise "Quand le fil s'en mêle". Ce sera ainsi un service supplémentaire en centre bourg, en complément de ceux qui existent déjà.



Le Bar Tabac « LE CELTIC » vous informe

HORAIRES DU 1er JUILLET AU 31 AOUT :

Lundi et jours fériés : fermeture

Du mardi au vendredi 8h30/12h30 - 16h45/20h

Samedi et dimanche 9h/13h - 17h30/20h

Dépôt de pain de la boulangerie de Daoulas (possibilité de commander du pain, de la viennoiserie etc...) jusqu'à 20h la veille

Le CELTIC — 5 rue Ar Mor — 09 80 41 55 64

Aide aux activités nautiques



La Mairie de Logonna-Daoulas et le Centre nautique de Moulin-Mer (Association Don Bosco), ont renouvelé le vendredi 26 mai dernier leur partenariat en faveur des jeunes de la commune.

Cette convention permet aux jeunes de moins de 18 ans, résidant sur la commune, de bénéficier d'une réduction de 30% sur les stages de voile proposés par le centre nautique de Moulin Mer, et la voile loisir du samedi. Sur présentation d'un justificatif de domicile, inscription par téléphone ou sur place exclusivement.



Offre de stages du 10/07 au 01/09 - Centre nautique de Moulin Mer

Les inscriptions se poursuivent pour l'été 2023 :

- des stages modulables 3 ou 5 demi-journées en Moussaillons dès 5 ans, Optimist 7-9 ans, Catamaran kl 10-14 ans, catamaran RS ado-adultes

Nouveauté 2023 : stage multi activités 8-12 ans (voile, kayak – paddle – big sup)

- une formule journée dès 8 ans (uniquement semaine 28 & 35), modulable 3 ou 5 jours, prise en charge à la journée (repas inclus)

Renseignements et inscriptions au 02 98 20 75 00 / contact : Gwénaëlle

Points locations nautiques & cours particuliers - la Paillote du Yelen

Ouvert 7/7 j du 08/07 au 03/09 de 14h à 20h

Kayak – catamaran – paddle – planche à voile

Combinaisons et gilets fournis

Boissons et glaces sur place

Contact : 06 61 19 61 54

Découvrez toutes les offres sur <https://www.moulin-mer.fr>

LA PAILLOTE DU YELEN

ÉTÉ 2023
Du 08/07 au 03/09

LOCATIONS

PLANCHE À VOILE

- Découverte AHD 14 € / 22 €
- FunBoard 17 € / 25 €

CATAMARAN

- RS CAT 16 44 € / 70 €
- Topaz 16 44 € / 70 €

KAYAK DE MER

- Simple 14 € / 22 €
- Double 18 € / 25 €

PADDLE

- Simple 14 € / 22 €
- Giant - 8 places 20 € / 25 €

*sur réservation

COURS PARTICULIERS

PLANCHE À VOILE

Pack 3+2 145 €

3 COURS PART. D'1H
+ 2 BREVES DE LOCATION

Ouverte 7/7 JOURS
DE 14H À 20H

COMBINAISONS ET GILETS FOURNIS
BOISSONS & GLACES SUR PLACE

Contract
06.61.19.61.54
moulin-mer.fr

ÉTÉ 2023
Du 10/07 au 01/09

Moussaillons

- 1^{ère} approche du bateau
- Premiers bords pour prendre confiance et appréhender le milieu
- De 8 à 12 ans
- De 5 à 7 ans
- 09h30 - 12h30

3 demi-journées 100 €
5 demi-journées 140 €

Multiactivités

- Découverte ludique et sportive
- Supports voile et papales
- De 8 à 12 ans
- De 5 à 7 ans
- 14h00 - 17h00

3 demi-journées 110 €
5 demi-journées 150 €

Catamaran KL

- Support idéal pour une navigation en toute sécurité
- Facile et rapide
- Sentinelles garanties
- De 10 à 14 ans
- 9h30 - 12h30 & 14h - 17h

3 demi-journées 120 €
5 demi-journées 170 €

Optimist

- Support de référence
- Idéal pour tirer ses premiers bords en double ou en solo
- De 7 à 9 ans
- 09h30 - 12h30

3 demi-journées 100 €
5 demi-journées 150 €

Catamaran RS

- 100% glisse, du débutant au confirmé
- Support adapté à grands ados et adultes
- Possibilité de vous initier à la navigation sous spi
- 15 ans et +
- 14h00 - 17h00

3 demi-journées 130 €
5 demi-journées 190 €

* Tarifs hors adhésions & licence 2023

Journée complète

- Prise en charge à la journée
- Voile, local ou piscine
- Repas inclus
- De 8 à 12 ans
- Uniquement semaines 28 & 35
- 9h30 - 12h30 & 14h - 17h

3 jours 210 €
5 jours 290 €

Réservez votre stage en ligne
moulin-mer.fr

La commune et ses associations

L'Association des Plaisanciers de Moulin Mer



C'est le 12 juin 1995 qu'une nouvelle association logonnaise voit le jour, sous la présidence de Bruno Hubert : l'APPLD, Association des Pêcheurs Plaisanciers de Logonna-Daoulas. Son objectif est de gérer les 6 sites de mouillages répartis sur la commune et de créer activités et animations pour les adhérents.

En 2001, la gestion du plan d'eau de Moulin Mer est confiée à l'APPLD. Quelques années plus tard, des associations propres à chaque mouillage de la commune apparaissent, s'organisent et deviennent indépendantes. En juin 2013 est créée l'APMM : l'Association des Plaisanciers de Moulin Mer. Un petit paradis niché au fond de la rade...

Depuis toutes ces années, l'objectif est resté le même : gérer, rassembler, prévenir, et respecter l'environnement.



Grâce à la disponibilité et aux compétences des bénévoles, et avec la participation de la mairie, l'APMM entretient le site, la cale, les abords, le matériel et les locaux.

L'association gère 72 mouillages avec succès, les demandes d'adhésion sont nombreuses !

L'APMM continue encore et toujours de fédérer les plaisanciers et leurs familles, en organisant rencontres et événements tout au long de l'année :

fêtes, jeux nautiques, pique-niques, PPVR, Logonna's cup avec les amis de Pors Beac'h...

L'APMM c'est aussi une association attentive à la sécurité de tous et aux risques encourus en mer. Ils se reconnaîtront, ceux qui ont été, ou sont là tous les jours, pour vérifier que tout va bien !

Ouverte à tous, habitants de la commune, visiteurs et touristes, la fête annuelle de l'association permet de dégager un bénéfice reversé traditionnellement à la SNSM de Camaret. Elle a lieu le premier dimanche du mois de juillet.



Contact APMM

Joël Leclercq

07.83.71.98.02

apmmasso29@laposte.net

Que d'émotion à la reconstitution du camp US de Brest 44 !

« Nous sommes obligés de rester bouche-bée devant la prestation proposée par une équipe de jeunes et de moins jeunes, passionnés de la Seconde Guerre Mondiale, dans le cadre exceptionnel du Yelen.

Les GMC, Dodges et Jeeps n'ont maintenant plus de secret pour le public qui s'est déplacé nombreux les 17 et 18 juin. Il a pu notamment admirer le savoir faire d'un radioamateur avec du matériel des années 1940. Et que dire de la superbe expo de l'association Brest 44, si fournie en ustensiles de cuisine de nos grand mères, des valises de pharmacies, ou encore des armes exposées, bien sur démilitarisées, et la richesse de ce camp Américain reconstitué.



Quelle chance pour les enfants et ados qui ont osé poser des questions, en s'installant aux commandes d'un véhicule ou d'une moto, il fallait voir le sourire des parents ou grands-parents...

Le spectacle était à la hauteur de l'événement, lorsque Gildas Priol, Président de l'Association Brest 44, a présenté tous les jeunes du groupe, équipés de la tête aux pieds, en énumérant les Régiments ou Unités d'appartenance, en indiquant le secteur qu'ils avaient conquis en 1944 et détaillant chaque équipement. Un vrai plaisir pour la centaine de visiteurs présents à ce moment-là le dimanche après midi.



Auparavant, un recueillement très émouvant avait permis de rendre hommage aux Résistants et aux Combattants qui permirent la libération de Logonna et de Daoulas, superbes photos avec une dizaine de véhicules stationnés place Saint-Monna à Logonna, ou à Daoulas quai du Valy. Le samedi, une

autre cérémonie place Anne Corre à Daoulas, permet à chacun de connaître la vie de nos ancêtres durant la Seconde Guerre Mondiale. André Segalen, président des Anciens Combattants, a éclairé l'assistance sur la libération du secteur, indiquant que certains jours d'août 44, plus de vingt-milles réfugiés de la région Brestoises faisaient une halte afin de reprendre des forces et de poursuivre leur chemin jusque dans les communes limitrophes, durant le siège de Plougastel puis de Brest.

Un grand merci à la chorale Log'a-Rythmes pour ses chants si émouvants, qui ont contribué au recueillement, à Nadège Guillier, correspondante Défense de Logonna et Guillaume (alias "Will") son époux et à Gaëlle Calvez-Barnot, première adjointe de Daoulas, pour avoir su s'accrocher à cette animation intercommunale. Un projet que Nadège avait à cœur de proposer, qui a sans nul doute marqué les esprits des visiteurs.

Merci à tous les acteurs de la soirée festive du samedi soir, pour le public "c'était trop bon" ! »

AU FIL DE L'EAU

RANDONNÉE NAUTIQUE
Daoulas / Loperhet / Logonna-Daoulas

DIMANCHE 09 JUILLET 2023
Randonnée ouverte à tous !

Infos et réservations :
Office de tourisme Landerneau-Daoulas
02 98 85 13 09 - aufildeleau29470@gmail.com

Icons: Paddle, Kayak, Paddle

Text: AU FIL DE L'EAU A-HEDAN DOUR



A partir de 15 heures la grève du Yelen s'anime en musique.

Tribal Dawa, groupe de rock progressif se produira en première partie. Trois musiciens et une chanteuse jouent divers instruments : guitare, claviers, basse, batterie et instruments virtuels.

Dans un style différent suivront nos amis musiciens du groupe **Troadig** bien connu à Logonna maintenant. Ils interpréteront des musiques et chants de tous les terroirs bretons. Une chanteuse et violoniste, un chanteur et accordéoniste et deux musiciens jonglent avec les instruments : guitare, banjo, flûte et bombarde. (photo ci-contre).

Le public pourra s'essayer à quelques danses sur ces airs traditionnels et contemporains.

Crêpes, glaces et buvette seront proposés à la paillotte.

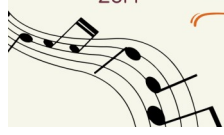
Dimanche 9 juillet - Le Yelen

CONCERT DUO NISEÏS



18
JUILLET
20H

Eglise Saint-Monna
9€ /pers. ou 7€ / famille



DUO NISEÏS

Venez découvrir les deux univers musicaux "SWEET LAMENT", complaintes et brumes des îles Britanniques, où se mêlent les musiques anciennes et traditionnelles, et "SKUGGA", voyage intemporel en Suède, au travers de musiques anciennes et traditionnelles intégrant des compositions. (Harpe, violoncelle, nyckelharpa, chant...)

Tarifs : 9€ et 7€ pour les familles.

Mardi 18 juillet - 20h
Eglise Saint-Monna

LES ARTS MÉLANGÉS



La commune de Logonna organise en partenariat avec **le collectif de la Salle d'Attente**, un collectif de 8 artistes, une exposition des arts dans toute leur diversité.

Au travers d'expositions, ils invitent leurs coups de cœur artistiques : un photographe **Bernard Staelen**, trois sculpteurs, **Nicolas Kerneis, Daniel Juin et Martine Bluteau** et un dessinateur **Joël Picaud**.

Les arts vivants seront également présents avec la danseuse **Coline Quintin**, la comédienne **Morwenna Prigent** et les deux musiciennes, **les Gouelles**.

**Du 22 juillet au 5 août
Salle Kejadenn**

Le collectif de la Salle d'Attente

- * Alain Le Bot, peintre singulier « *On n'a pas besoin d'aller dans l'espace, on y est déjà.* »
- * Jean-François Tilly, photographe « *De mes voyages par-delà le regard, j'aime partager mes souvenirs photographiques pour ouvrir les portes d'un monde mystérieux à la portée de chacun, il faut pour cela voir et arrêter de regarder.* »
- * Janine Bertéléme, peintre - pastelliste « *À lui seul le ciel est un paysage, mais il faut aller par-delà les nuées.* »
- * Annick Nevoux, peintre « *Mouvements, lumières, transparences, équilibres / déséquilibres, géométrie décalée, vides : aucune intention de figure ou de paysage. Chacun y voit ce qui lui parle et fait écho en lui.* »
- * Efka, peintre singulier « *Je fais confiance au hasard, une tache, un morceau de journal, une coulure et c'est l'émotion qui guide ma main.* »
- * Christine Le Coz, peintre « *Un tableau, une photo, une sculpture, un objet artistique a toujours deux auteurs : celui qui réalise un quelque chose et celui qui regarde. C'est un partage silencieux. Cet échange me parle et m'interroge.* »
- * Joëlle Vigot, peintre « *Dans un amoncellement qui ne laisse pas de place au vide, bêtes, humains, flores et minéraux se bousculent et disparaissent dans le tableau. Figuration et abstraction laissent libre cours à l'imaginaire.* »
- * Sylvia Guéguen, céramiste « *Dans le silence de mon atelier de Roc'hannou, je tourne et sculpte des pièces uniques habillées de fumées, ou d'émail. Grès, porcelaines et terres sigillées d'inspiration animale ou végétale.* »

LES ARTS MÉLANGÉS - PROGRAMME

Un programme riche et diversifié pour tout public. Ateliers, concerts, déambulations, vidéos... Tous les jours des animations et activités sont proposées.

Vernissage déambulatoire par Morwenna Prigent. La comédienne lit ses textes créés pour l'occasion et inspirés de certaines des œuvres exposées. Ce faisant, elle invite le public à la suivre dans l'exposition.

Dimanche 23 juillet, à partir de 18h00

Carte blanche à Coline Quintin, danseuse. Elle improvise avec ou sans musiciens.

Mardis 25 juillet et 1er août, à partir de 15h00.

Atelier d'arts plastiques animé par Hermine Bathany.

Possibilité de s'inscrire : hermiba@icloud.com

Mercredis 26 juillet et 2 août de 14h30 à 16h30

Atelier corps et voix animé par Agathe. Possibilité de s'inscrire au 06 37 08 03 48

Jeudi 27 et vendredi 28 juillet de 10h30 à 12h00

Concours d'écriture. Le sujet sera fourni le jour même et un prix remis au lauréat.

Contact : mairie au 02 98 20 60 98

Vendredi 28 juillet à partir de 10h00

Atelier d'écriture. Animé par Monique Ferec.

Vendredi 28 juillet à 14h00

Animation musicale avec les Gouelles. Deux musiciennes et chanteuses.

Dimanche 30 juillet à partir de 18h00

Carte blanche à Efka, art digital. Projection d'une œuvre numérique créée en direct sur tablette graphique.

Jeudi 3 août à partir de 17h00

SOIRÉE JEUX

En collaboration avec la Municipalité, Delphine et Pascal, animateurs de jeux, vous proposent une soirée divertissante. Seul ou en groupe, chacun pourra s'amuser avec des jeux de toutes sortes, et profiter des explications des animateurs.

Espace de liberté, de plaisir, de divertissement... une réflexion autour du jeu. Le jeu est-il simplement ludique ? En jouant, vous pourrez répondre à la question !

Jeudi 27 juillet - 18h30
Salle des Anciens



CONTES ET LÉGENDES

Balade contée et chantée avec Aziliz - « Ils sont venus de la mer »

Mettez vos pas dans ceux de la conteuse Aziliz. Elle vous mènera par les sentiers et les grèves vers un château à l'aplomb de la mer, des carrières oubliées et des mystères enfouis sous la mousse.

Au souvenir des guerriers et des princesses, des marins et des saints voyageurs des temps jadis, laissez voguer vos rêves par-delà l'horizon.

Départ du parking de la Pointe du Château

Durée : 2h30

Dates : jeudis 13/07 et 03/08, 20h30

Tarifs : adultes 8 €, enfants 4 €, famille (2 A + 2 E) 22 €

Conseils : prévoyez de bonnes chaussures, une lampe de poche et des vêtements coupe-vent.

Réservation par téléphone au 06.71.84.15.67 ou par mail à 29gladaan@gmail.com

En savoir plus : www.djidjik.fr

Soirée contes par la conteuse Aziliz - « De pierre en pierre »

Ce soir, la porte de la chapelle est ouverte. Ce soir, les pierres ont la parole. Elles parlent des secrets d'hier et de toujours, de trésors et de magie. Elles chantent les peines et les joies des gens d'ici. Elles racontent ce pays de terre, de pierres et de mer, qui façonne les êtres et les gens. Ici, les rochers et les vagues se mêlent et la main de la mer sculpte l'histoire.

A la chapelle Sainte-Marguerite

Durée : 1h30

Date : jeudi 27/07, 20h30

Tarifs : adultes 8 €, enfants 4 €, famille (2 A + 2 E) 22 €

Réservation par téléphone au 06.71.84.15.67 ou par mail à 29gladaan@gmail.com

En savoir plus : www.djidjik.fr

Soirée contes - « Le Château des korrigans et autres contes d'Aziliz »

Aziliz vous ouvre la porte d'un monde fantastique où tout est possible. Au fil des mots et des chants, korrigans, géants, mystérieuses enchanteresses, pierres magiques et animaux fabuleux apparaissent aux recoins de la chapelle. Vient alors le temps de l'oubli, du rire et des silences sur les ailes voyageuses des mots, dans la pénombre bienfaisante des pierres.

A la chapelle Sainte-Marguerite

Durée : 1h30

Date : jeudi 17/08, 20h30

Tarifs : adultes 8 €, enfants 4 €, famille (2 A + 2 E) 22 €

Réservation par téléphone au 06.71.84.15.67 ou par mail à 29gladaan@gmail.com

En savoir plus : www.djidjik.fr

ATELIER ARTISTIQUE

Janine Le Cann, artiste de Logonna, vous accueille dans son atelier public où vous pourrez déambuler dans le jardin autour des sculptures monumentales. Vous découvrirez ses œuvres diverses.

Janine Le Cann sculptrice, s'adonne également à la peinture à l'huile, à l'aquarelle, au pastel.

Beaucoup de sculptures sont exposées : bronze, céramique, bois, métaux divers.

4, Sainte Marguerite - 06 15 94 39 47

ATELIER-EXPO



**SCULPTURES
PEINTURES**

Janine LE CANN
4, Sainte-Marguerite
29460

LOGONNA-DAOULAS

02 98 20 62 26
06 15 94 39 47

**HUILE
PASTEL
AQUARELLE**

**BOIS
TERRE CUITE
BRONZE
CIMENT**

Ouvert toute l'année



**LOGONNA
DAOULAS**

Bourg Salle Kejadenn 21 h

Samedi
15
juillet

FEST-NOZ

✦ ✦ ✦

**MORLENN
MERDY-SALAUN
PENNOU TUF**

Chants dans la ronde

**CHANTEURS ET MUSICIENS
DE L'ATELIER MUSICAL DE LOGONNA**

Entrée gratuite Danserien ar Vro - danserienarvro@gmail.com
Atelier de musique traditionnelle de Logonna

LES EXPOS DE LA CALE

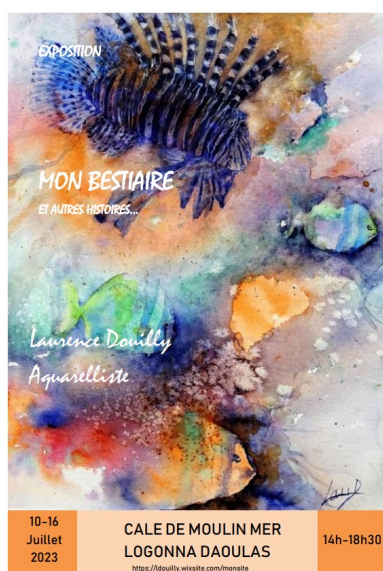
- ❖ Couleurs sur le quai, artistes peintres locaux. Du 3 au 9 juillet
- ❖ Laurence Douilly. Du 10 au 16 juillet
- ❖ Serge Marzin, graveur, tailleur de pierre de Saint-Pol de Léon. Du 17 au 23 juillet
- ❖ Janine Le Cann, sculptrice, artiste peintre de Logonna. Du 24 au 30 juillet
- ❖ Lydie Allaire, artiste peintre de Nantes, également invitée d'honneur du salon Émotions Artistiques qui aura lieu à Logonna pendant les vacances de la Toussaint. Du 1er au 6 août
- ❖ Armelle Le Gall et Bernard Buchet, aquarelliste et pastelliste. Du 7 au 13 août
- ❖ Alain Weiss, artiste de Nantes. Du 14 au 20 août
- ❖ Olga et Michel Stephan, peintre et photographe. Du 21 au 27 août
- ❖ Françoise Raoult, aquarelliste. Du 28 août au 3 septembre

EXPOSITION Couleurs sur le quai du 3 juillet au 9 juillet 2023



Cale de MOULIN MER
LOGONNA DAOULAS

ENTRÉE GRATUITE



10-16
Juillet
2023

CALE DE MOULIN MER
LOGONNA DAOULAS

14h-18h30

<https://douilly.wixsite.com/monsite>

VILLE DE LOGONNA DAOULAS



Art contemporain
EXPOSITION



Serge MARZIN

du 17 au 23 Juillet 2023

Ouvert tous les jours de 10 heures à 19 heures

- La cale de Moulin-Mer -

Entrée Libre

EXPOSITION

LYDIE ALLAIRE

ARTISTE PEINTRE



Du 1er au 7 août 2023
Cale de Moulin mer
29 460 Logonna-Daoulas
Ouvert tous les jours de 11h à 18h



EXPOSITION à la Cale

Moulin Mer à Logonna-Daoulas

du 21 au 27 août 2023

Olga CHILOVA-STEPHAN
Peintures

Michel STEPHAN
Photographies

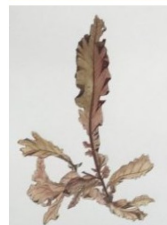
Visite libre et gratuite
Ouvert tous les jours de 14h00 à 19h00



DU 28 AOÛT À 3 SEPTEMBRE
À LA CALE DE MOULIN MER
Logonna Daoulas



AQUARELLES
F. RAOULT



Juillet et Août - Tous les jours de 14h à 19h - Cale de Moulin Mer



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor

29460 Logonna-Daoulas

02 98 20 60 98

mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'ouverture en juillet et août :

Du lundi au vendredi : 8h00/12h00